



ÉLECTIONS GÉNÉRALES AU MEXIQUE

7 JUIN 2015

RAPPORT DE LA MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE



Confédération parlementaire
des Amériques

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
1. LES TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA MISSION.....	5
2. LA COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION	7
TABLEAU 2.1 : LISTE DES PARTICIPANTS AYANT PRIS PART À LA MISSION.....	7
3. LE DÉROULEMENT DE LA MISSION AVANT LE JOUR DU SCRUTIN	9
3.1. Arrivée de la mission et accréditation des membres.....	9
3.2. les rencontres de travail avec des représentants d'institutions et d'organismes impliqués dans le processus électoral	9
3.2.1. Séance d'ouverture du programme offert aux visiteurs internationaux.....	10
3.2.2. Rencontre de travail avec amnistie internationale.....	11
3.2.3. Rencontre de travail avec le Centre d'assistance et de promotion électorale (CAPEL)	12
3.2.4. Rencontre de travail avec quatre groupes de défense des droits des femmes	13
3.2.5. Rencontre de travail avec un représentant de l'Organisation des États américains (OEA) au sujet de la transmission des résultats	15
3.2.6. Rencontre de travail avec les hautes autorités du parti action nationale (PAN)	17
3.2.7. Rencontre de travail avec les hautes autorités du parti <i>Nueva Alianza</i>	18
3.2.8. Rencontre de travail avec l'organisme Serapaz	19
3.2.9. Programme de l'INE offert aux visiteurs étrangers : table ronde avec les représentants des partis politiques en lice.....	21
3.2.10. Programme de l'INE offert aux visiteurs étrangers : table ronde sur le processus électoral 2014-2015	23
4. DÉROULEMENT DE LA MISSION LE JOUR DU SCRUTIN.....	27
4.1. Déploiement des observateurs de la COPA	27
4.2. Les éléments observés.....	27
5. LES CONSTATS DES MEMBRES DE LA MISSION DE LA COPA.....	29
5.1. Les bureaux de vote.....	29
Tableau 5.1 : observations portant sur les bureaux de vote.....	30
5.2. Le matériel électoral.....	31
Tableau 5.2 : observations portant sur le matériel électoral.....	31

5.3. Le processus électoral.....	32
Tableau 5.3 : observations portant sur le processus électoral	32
5.4. Les plaintes et irrégularités.....	33
Tableau 5.4 : observations portant sur les plaintes et irrégularités.....	33
5.5. L'évaluation du dépouillement.....	34
6. LES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION.....	35
Annexe 1 : historique des missions d'observation électorale de la Copa.....	39
Annexe 2 : recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale au Mexique.....	41
Annexe 3 : lettre d'invitation de l'Institut national électoral (INE)	43
Annexe 4 : communiqué de presse du 3 juin 2015	45
Annexe 5 : itinéraire de l'équipe #1.....	47
Annexe 6 : itinéraire de l'équipe #2.....	49
Annexe 7 : itinéraire de l'équipe #3.....	51
Annexe 8 : communiqué de presse du 8 juin 2015	53

INTRODUCTION

Fondée en 1997, la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) est une organisation interparlementaire qui réunit les congrès et les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques.

Elle a notamment pour objectif de contribuer au renforcement de la démocratie parlementaire et à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes.

Pour atteindre cet objectif, la COPA a manifesté le désir de prendre activement part au renforcement de la démocratie sur le continent américain en adoptant, en mai 2005, le *Règlement des missions d'observation électorale de la COPA*.

Ainsi, du 3 au 8 juin 2015, une délégation de six participants de la COPA s'est rendue au Mexique afin d'y observer le déroulement des élections générales du 7 juin 2015.

Il s'agissait de la 15^e mission d'observation électorale de la COPA¹ qui a su développer, au fil des années, un savoir-faire et une expertise en matière d'observation électorale. Par ailleurs, il s'agissait de la 5^e mission d'observation électorale en sol mexicain.

Ce rapport a pour objectifs principaux de faire connaître les activités de la mission de la COPA lors de son séjour au Mexique, du 3 au 8 juin 2015, et de présenter les principales observations des parlementaires quant à la journée électorale du 7 juin. Pour ce faire, le rapport se divise en six parties :

- 1) les termes de référence de la mission;**
- 2) la composition de la délégation;**
- 3) le déroulement de la mission avant le jour du scrutin;**
- 4) le déroulement de la mission le jour du scrutin;**
- 5) les constats des membres de la mission de la COPA;**
- 6) les conclusions et recommandations.**

¹ À ce sujet, voir l'Annexe 1 présentant l'historique des missions d'observation électorale de la COPA depuis 2005.

1. LES TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA MISSION

Lors de la XIII^e Assemblée générale de la COPA, tenue du 3 au 5 novembre 2014, à Asunción, au Paraguay, les membres de l'organisation ont adopté une recommandation² sur l'envoi d'une mission d'observation électorale au Mexique, dans le cadre des élections générales du 7 juin 2015. Le 17 février 2015, la présidente de la COPA, M^{me} Zulma Ramona Gómez Cáceres, a envoyé une lettre aux autorités électorales du Mexique, les informant de l'intérêt et de la disponibilité de la COPA pour constituer une délégation de parlementaires qui se rendrait au Mexique, afin de témoigner du déroulement des élections.

Par la suite, la présidente de la COPA a reçu, de la part de l'Institut national électoral du Mexique (INE), une lettre³ datée du 30 mars 2015 l'invitant à former une délégation de visiteurs étrangers intéressés à connaître les modalités et les étapes du déroulement du processus électoral du 7 juin 2015.

La présidente de la COPA et sénatrice du Congrès du Paraguay, M^{me} Zulma Ramona Gómez Cáceres, a envoyé une lettre aux membres du Comité exécutif de la COPA les enjoignant à informer leur assemblée parlementaire respective de la tenue de cette mission et à recruter des parlementaires pour agir à titre d'observateurs lors de ce processus électoral. Par ailleurs, une communication semblable a été envoyée aux vice-présidents régionaux de la COPA, afin qu'ils mobilisent des parlementaires de leur région respective intéressés à prendre part à ladite mission d'observation électorale. Enfin, une correspondance a été adressée aux présidents des parlements des Amériques afin de les inviter à désigner des parlementaires souhaitant prendre part à la mission.

Dans une lettre datée du 29 mai 2015, la présidente de la COPA a informé les autorités électorales du Mexique de la composition de la délégation de la COPA qui serait dirigée par **M. Richard Merlini**⁴, député de l'Assemblée nationale du Québec.

Les 3, 4, 5 et 6 juin, les membres de la délégation ont participé à d'importantes réunions de travail avec des autorités des partis politiques inscrits au registre de l'INE, des spécialistes de la politique mexicaine, des représentants d'organisations de la société civile et des représentants d'organisations interaméricaines afin de s'informer sur le processus électoral et la situation prévalant dans le pays à la veille du scrutin. Les rencontres se sont déroulées sur deux plans : un programme destiné aux visiteurs internationaux organisé par l'INE et un programme propre à la délégation de la COPA.

² La recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale est présentée à l'Annexe 2.

³ Le contenu de la lettre d'invitation est présenté à l'Annexe 3.

⁴ Tel que mentionné dans la lettre, le chef de mission désigné se devait d'être M. Jean-François Lisée, député de l'Assemblée nationale du Québec et président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA. Or, pour des raisons majeures, M. Lisée a dû annuler sa participation peu de temps après l'envoi de ladite lettre. Notons également que plusieurs parlementaires ont également annulé leur participation dans les jours précédant le début des activités sur le terrain.

Le jour du vote, les observateurs se sont déployés dans le District fédéral et dans l'État de Mexico, afin d'y observer le déroulement des élections dans près de 45 centres de votation. Le déploiement a été planifié de façon à ce que la mission de la COPA couvre le meilleur échantillon possible de régions, tant urbaines que semi-urbaines.

En date du 27 janvier 2015, l'Institut national électoral (INE) a approuvé les candidatures provenant des partis politiques suivants :

1. Parti action nationale – *Partido Acción Nacional* – PAN
2. Parti révolutionnaire institutionnel – *Partido Revolucionario institucional* – PRI
3. Parti de la révolution démocratique – *Partido de la Revolución Democrática* – PRD
4. Parti des travailleurs – *Partido del Trabajo* – PT
5. Parti vert écologiste du Mexique – *Partido Verde Ecologista de México* – PVEM
6. Mouvement citoyen – *Movimiento Ciudadano* – MC
7. Nouvelle alliance – *Nueva Alianza*

La campagne électorale 2015 a officiellement débuté le dimanche 5 avril 2015 et s'est terminée le 4 juin 2015⁵, à 23 h 59. L'ensemble des opérations électorales étaient placées sous la responsabilité de l'Institut national électoral (INE).

⁵ En vertu de l'article 251 alinéa 4 de la Loi électorale, aucun acteur impliqué dans le processus n'est autorisé à faire campagne dans les trois jours précédant la journée électorale.

2. LA COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION

La délégation de la COPA était dirigée par M. Richard Merlini, député de l'Assemblée nationale du Québec.

Voici la liste des autres participants :

TABLEAU 2.1 : LISTE DES PARTICIPANTS AYANT PRIS PART À LA MISSION

NOM	FONCTION	PAYS/ÉTAT	INSTITUTION
M. Fausto Liz Quiñones	Député	République dominicaine	Parlement centroaméricain
M ^{me} Catherine Lagacé	Experte électorale Secrétaire générale	Canada (Québec)	Directeur général des élections du Québec (DGEQ)
M. Patrick Giasson	Coordonnateur de la mission Conseiller en relations internationales	Canada (Québec)	Assemblée nationale du Québec
M ^{me} Marie-Christine Ross	Coordonnatrice adjointe de la mission Conseillère en coopération internationale	Canada (Québec)	Directeur général des élections du Québec (DGEQ)
M. Nelson Carela	Conseiller	République dominicaine	Parlement centroaméricain

3. LE DÉROULEMENT DE LA MISSION AVANT LE JOUR DU SCRUTIN

3.1. ARRIVÉE DE LA MISSION ET ACCRÉDITATION DES MEMBRES

Dès son arrivée au Mexique le 3 juin 2015, la délégation de la COPA a émis un communiqué de presse⁶, afin de faire part de sa composition, des objectifs de la mission et de présenter succinctement la COPA.

3.2. LES RENCONTRES DE TRAVAIL AVEC DES REPRÉSENTANTS D'INSTITUTIONS ET D'ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL

Le 4 juin 2015, les membres de la délégation ont pris part à la séance d'ouverture du programme de l'Institut national électoral offert aux visiteurs internationaux. Ils ont également participé à trois rencontres de travail avec des représentants d'institutions et d'organismes impliqués dans le processus électoral. Ils ont en effet pu échanger avec M. Perseo Quiroz Rendón, directeur d'Amnistie internationale, section Mexique, une organisation vouée à la défense des droits de la personne. De plus, les membres ont participé à une rencontre de travail avec M. Salvador Romero, directeur du Centre d'assistance et de promotion électorale (CAPEL), afin de discuter d'aspects plus techniques en lien avec l'organisation et le déroulement des élections. Enfin, les membres ont tenu une rencontre de travail avec des représentants de quatre groupes de défense des droits des femmes. En parallèle, certains membres de la délégation ont tenu une rencontre de travail avec un représentant de l'Organisation des États américains (OEA) au sujet de la transmission des résultats dans le cadre des élections mexicaines.

Le 5 juin 2015, les membres de la délégation ont rencontré les hautes autorités du Parti action nationale (PAN) et celles du Parti *Nueva Alianza*. Enfin, la délégation a également pu échanger avec les représentants de l'organisme de promotion de la paix *Serapaz*.

Le 6 juin 2015, les membres de la délégation ont assisté à deux tables rondes organisées par l'Institut national électoral, dont l'une réunissait les présidents de six des dix partis politiques en lice pour le scrutin et l'autre réunissait cinq chercheurs latino-américains qui offraient leur analyse sur la situation politique au Mexique dans le cadre des élections du 7 juin.

Des résumés des propos et des informations recueillis au cours de ces réunions sont rapportés ci-dessous. Les propos rapportés sont l'opinion des personnes rencontrées et non celle de la COPA.

⁶ Le communiqué du 3 juin est présenté à l'annexe 4.

3.2.1. SÉANCE D'OUVERTURE DU PROGRAMME OFFERT AUX VISITEURS INTERNATIONAUX

- **Hôtel Radisson Perisur**
- **4 juin 2015, 10 h**
- **Conférenciers :**
 - **M. Ernesto Pinilla, président du Tribunal électoral de Panama**
 - **M. Constancio Carrasco, magistrat du Tribunal électoral du pouvoir judiciaire de la fédération**
 - **M. Lorenzo Córdova, président de l'Institut national électoral du Mexique**
 - **M. Santiago Nieto, directeur de la Cour spécialisée pour les délits électoraux (*Fiscalía Especializada para la Atención de Delitos Electorales (FEPADE)*)**

Les quatre conférenciers sont intervenus sur le processus électoral du Mexique. D'abord, M. Pinilla a mis en évidence le fait que les processus électoraux en Amérique latine se sont beaucoup améliorés dans les dernières décennies. Il a également salué la réforme électorale mexicaine adoptée en 2014. Il a enfin rappelé l'importance de sanctionner les délits électoraux.

M. Carrasco a dressé un portrait de l'évolution du droit de vote au Mexique, en lien avec les droits civils et politiques des citoyens. Il a mentionné que les droits sociaux peuvent être atteints une fois le droit de vote assuré. Selon M. Carrasco, le Mexique a connu un repositionnement en matière de droits civils et politiques, notamment par l'introduction des candidatures indépendantes lors de la réforme de 2014. La parité des genres dans les candidatures, nouveauté de la réforme, s'inscrit également dans la consolidation des droits civils et politiques. Il a également tenu à mentionner que la parité hommes-femmes dans les candidatures est le fruit d'un processus qui a débuté au sein du FEPADE.

Le président de l'Institut national électoral (INE) a quant à lui parlé des élections générales 2015 en particulier. Il a évoqué le fait qu'elles constituent les élections les plus complexes jamais organisées au Mexique. Cette complexité s'explique par le nombre important d'élections concurrentes, tant au niveau des mairies, des États qu'au niveau fédéral.

Par ailleurs, selon M. Carrasco, la liste électorale n'a jamais compté autant d'électeurs, soit près de 83.5 millions. De même, près de 148 910 bureaux de vote seront installés dans plus de 6000 centres de votation. Par rapport à 2012, près de 210 000 personnes de plus ont été mandatées pour assurer les fonctions du personnel électoral. Enfin, l'INE a tenu à faciliter davantage l'accès au vote, ce qui a entraîné l'ajout de plusieurs bureaux de vote à l'échelle du pays.

En ce qui a trait à la réforme électorale, M. Córdova a mentionné qu'il s'agissait de la réforme la plus vaste jamais mise en œuvre. La réforme implique notamment une harmonisation des 33 modèles électoraux présents dans les 32 États et le district fédéral. Dorénavant, l'INE a compétence pour intervenir dans les élections locales, notamment dans la formation des

fonctionnaires, l'administration des registres électoraux et l'emplacement des bureaux de vote. À la suite de la réforme, l'INE a hérité de l'ensemble des compétences de son ancêtre, l'Institut fédéral électoral (IFE), sauf tout ce qui a trait à la violation des règles encadrant la publicité électorale, fonction qui a été transférée au FEPADE. En somme, l'INE s'est vu attribué 74 nouvelles fonctions en plus de celles dont disposait son ancêtre, l'IFE.

M. Carrasco a terminé en évoquant le contexte difficile dans lequel se tiendront les élections. En effet, dû au climat de violence, l'INE a dû suspendre l'envoi de fonctionnaires électoraux dans certaines zones à risque. De même, il a évoqué la possibilité que certains bureaux de vote ne soient pas installés.

Le dernier intervenant, M. Nieto, a dressé un portrait général du FEPADE. D'abord, le FEPADE constitue désormais un organe constitutionnel, en vertu de l'article 102 de la Constitution mexicaine. Il a mentionné que le FEPADE traite deux types de délits : ceux commis par les fonctionnaires électoraux et ceux en lien avec le financement électoral. Depuis octobre 2014, 1207 plaintes ont été déposées au FEPADE.

3.2.2. RENCONTRE DE TRAVAIL AVEC AMNISTIE INTERNATIONALE

- **Hôtel Royal Pedregal**
- **4 juin 2015, 12 h**
- **M. Perseo Quiroz Rendón, directeur de la section mexicaine d'Amnistie internationale**

M. Quiroz a essentiellement présenté le contexte politico-électoral au Mexique. Selon M. Quiroz, le Mexique vit littéralement une crise des droits de la personne. Certes, plusieurs réformes ont permis certaines avancées sur plan des droits de la personne, toutefois ces changements ne se traduisent pas dans leur véritable application. Pour M. Quiroz et Amnistie internationale, la liberté d'expression constitue également une préoccupation. Il existe selon lui un danger réel pour les journalistes qui souhaitent dénoncer certaines situations.

M. Quiroz a également abordé la question du désenchantement de la population vis-à-vis de la classe politique et des partis politiques en général. Beaucoup d'électeurs rejettent la possibilité de se présenter aux urnes et d'autres s'y rendront pour annuler leur vote. Cette désillusion est clairement plus présente chez les jeunes. En plus de ce désenchantement, les électeurs n'ont pas tous les outils pour assurer leur droit de vote. L'exercice des droits varie énormément selon l'endroit. 1 % de la population du pays a le contrôle de 50 % du PIB. Une partie de la population n'a pas le niveau de vie nécessaire pour se rendre aux urnes. Même s'ils se rendent, ils n'ont pas les outils nécessaires pour exercer leur droit de vote (éducation, information, etc.). Le droit de se porter candidat librement est aussi bafoué, avec six candidats assassinés dont les enquêtes n'ont pas abouti.

Selon M. Quiroz, le Mexique vit une crise de confiance profonde ainsi qu'une crise institutionnelle et de l'État de droit. Beaucoup de Mexicains se méfient de l'INE notamment parce que, selon lui,

l'institution électorale n'a pas été en mesure d'appliquer la loi. Il a fait mention du cas du Parti vert mexicain qui a clairement transgressé certaines règles de manière répétée, notamment en matière de dépenses électorales, sans qu'il ne soit sanctionné.

Par ailleurs, M. Quiroz a abordé la question des nombreuses exécutions extrajudiciaires et le nombre important de personnes disparues. Selon lui, la violence est tellement commune, qu'elle a cessé de faire les manchettes.

M. Quiroz a terminé en mentionnant l'importance des mouvements sociaux et des médias sociaux comme contrepoids aux médias traditionnels et à la classe politique. Enfin, il a mentionné qu'il s'attendait à un taux d'abstention autour de 60 %. Il a également évoqué le fait que les possibles irrégularités seront observables dans certains États comme Oaxaca, Michoacán, Guerrero et Chiapas et que les élections devraient bien se dérouler dans les grandes villes mexicaines.

3.2.3. RENCONTRE DE TRAVAIL AVEC LE CENTRE D'ASSISTANCE ET DE PROMOTION ÉLECTORALE (CAPEL)

- **Hôtel Radisson Perisur**
- **4 juin 2015, 13 h 30**
- **M. Salvador Romero, directeur de CAPEL**

M. Romero a débuté en présentant sommairement le CAPEL. Il relève de l'Union des organismes électoraux (UNIORE), lequel met en réseau les instituts électoraux de l'Amérique latine. Tous les pays de la région y sont représentés. Son rôle est d'appuyer l'organisation des élections au sens large. Dans le cadre des élections générales du 7 juin, le CAPEL a joué un rôle sur le plan logistique auprès de l'INE. Il a notamment évalué l'application de la réattribution des compétences des organismes locaux et national. Il a également donné de l'assistance sur le plan de la mise en œuvre du contrôle des dépenses de campagne des partis politiques. En effet, depuis la réforme de 2014, le système électoral mexicain prévoit un contrôle des dépenses en temps réel. Ce système oblige les candidats à mettre en ligne leurs dépenses avec leurs reçus dans un délai de trois jours après la dépense effectuée. Les citoyens ont accès au portail. L'INE doit remettre le rapport sur tous les candidats avant que le Tribunal électoral se prononce en définitive sur l'élection le 13 juin 2015. Au sujet du financement, M. Romero mentionne qu'il est essentiellement public et alloué sur une base mixte. En effet, 62 % de l'enveloppe remise aux partis dépend des résultats aux élections antérieures et 38 % constitue une somme fixe.

M. Romero a également présenté brièvement l'INE, mentionnant au passage que 16 000 employés permanents y travaillent. L'INE jouit en outre d'un budget de 1,1 milliard de dollars US, soit 13,25 \$ US par électeur.

Par ailleurs, le CAPEL déploiera 50 observateurs provenant d'organismes électoraux d'Amérique latine, essentiellement dans la région de la capitale.

M. Romero a également abordé la question de la désaffection générale de la population envers la politique. Il prévoit un taux de participation faible, lequel variera sur le plan régional et selon le

fait qu'il se tiendra une ou plusieurs élections en même temps. Il prévoit un taux de participation de 30 % dans les régions où se tiendront uniquement les élections fédérales. Afin de stimuler la participation, l'INE a posé plusieurs gestes selon lui.

M. Romero a tenu à mentionner que pour la première fois dans l'histoire récente mexicaine, des menaces sérieuses pèsent sur la tenue des élections dans certaines régions spécifiques, notamment dans l'État de Guerrero. Les cas seront toutefois isolés, mais ils prendront la forme de blocages d'autoroutes et de l'accès à certains centres de votation. Des groupes de la société souhaitent en effet prendre en otage le scrutin afin de satisfaire des demandes particulières.

Selon M. Romero, les problèmes potentiels en lien avec l'achat de votes notamment auront lieu dans des régions spécifiques. L'achat de votes se produit essentiellement dans les élections locales et des mairies. Dans certaines régions, les partis se sont même mis d'accord pour présenter un seul candidat pour éviter l'influence du crime organisé.

M. Romero a ensuite présenté brièvement le système de recrutement du personnel électoral. Au Mexique, le recrutement est aléatoire, en ce sens où n'importe quel citoyen peut être appelé à exercer des fonctions aux tables de vote. Cependant, les citoyens sont également en droit de refuser. La formation est assurée par l'INE et aucune rémunération n'est prévue pour le personnel électoral à l'exception, pour certains, d'une compensation financière, essentiellement symbolique.

M. Romero a terminé en abordant la question des bureaux de vote spéciaux. Selon lui, il s'agit d'un effort pour permettre l'accès au vote à certaines personnes se trouvant en dehors de leur district ou de leur État. Les bureaux de vote spéciaux disposent d'un nombre limité de bulletins. Les fonctionnaires ont accès à la liste électorale de l'ensemble du pays par système informatisé.

3.2.4. RENCONTRE DE TRAVAIL AVEC QUATRE GROUPES DE DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES

- **Hôtel Royal Pedregal**
- **4 juin 2015, 15 h**
- **Intervenants :**
 - **M^{me} Ximena Andión, directrice de l'Institut de leadership Simone de Beauvoir**
 - **M. Brando Flores et M^{me} Nancy Mejía, coordonnateurs nationaux pour *Redefine México***
 - **M^{me} Daphne Cuevas Ortiz, directrice , et Martha Juarez, *Consortio para el diálogo parlamentario y la equidad***
 - **M^{me} Marsuia López Cruz, *Asociadas por lo justo***

M^{me} Andión a débuté en présentant quelques généralités sur le processus électoral en lien avec la question des femmes. En termes généraux, le Mexique vit présentement une crise politique et sociale. Il s'agit également d'une crise profonde des institutions, étant donné que les partis politiques représentent les intérêts de la classe politique et non ceux des citoyens, selon elle. Selon

ses informations, le Mexique compte lors des dernières années près de 25 000 disparitions et un nombre croissant d'exécutions sommaires. Le crime organisé aurait également infiltré l'État, ce qui contribue à un système basé sur l'impunité.

La réforme électorale de 2014 prévoit la possibilité pour des candidats indépendants de se présenter. À ce sujet, M^{me} Andión a mentionné le fait que c'est certes une avancée, mais que dans les faits il est difficile pour un citoyen de se présenter, faute de moyens suffisants. Ces candidatures sont, selon elle, des personnes provenant des principaux partis politiques. Parmi les 22 candidatures indépendantes, 20 sont des hommes et 2 des femmes.

Sur l'introduction d'une obligation de présenter des candidatures selon un principe de parité, M^{me} Andión a mentionné qu'elle s'applique tant au niveau fédéral que local ou municipal. Selon elle, au-delà des règles introduites en la matière, la parité ne sera véritablement atteinte que lorsque les conditions sociales et économiques le permettront. La présence des stéréotypes et les responsabilités importantes qu'assument les femmes dans le milieu familial constituent toujours des freins importants à l'atteinte d'une égalité de fait.

M. Flores a présenté la mission de l'observatoire *Redefine México* et ses principales conclusions. Cet observatoire s'intéresse à l'état de lieux en matière d'égalité hommes-femmes au Mexique. L'étude a porté notamment sur l'importance relative de certains thèmes prioritaires pour la condition féminine dans les campagnes politiques et dans les plateformes électorales. Les grands absents sont la participation politique des femmes, les budgets axés sur les enjeux touchant les femmes, la prévention intégrale de la violence, le travail domestique rémunéré et la dépénalisation de l'avortement.

L'observatoire a également évalué d'autres aspects, dont la probabilité, sur une base régionale, qu'une femme remporte une élection. Le district fédéral est l'endroit au Mexique où il est le plus probable qu'une femme remporte une élection. L'observatoire a également procédé à un recensement des interventions des politiciens sur la question des genres. Sur cet aspect, il semble que la question des genres ne fait pas partie des priorités dans les interventions des politiciens.

M^{me} López Cruz, de l'organisme *Asociadas por lo justo*, a évoqué d'entrée de jeu le rôle important que joue l'observation électorale. Elle a ensuite poursuivi son intervention sur le processus électoral lui-même. Selon elle, il existe au Mexique une faiblesse institutionnelle qui fait en sorte qu'elle ralentit la véritable transition vers la démocratie.

Elle a ensuite rappelé l'importance des élections du 7 juin, car même s'il s'agit d'un scrutin de mi-mandat, 500 députés seront quand même élus. Il est donc important que les citoyens se rendent aux urnes pour mettre en place un contrepoids. Selon M^{me} López, si ce contrepoids n'est pas présent au Congrès, la crise risque de s'aggraver. Il faut donc renforcer la participation citoyenne pour créer un véritable contrepoids. Le fait d'annuler son vote ne règlera rien selon elle.

M^{me} Cuevas, de l'organisme *Consortio para el diálogo parlamentario y la equidad*, a parlé du grave contexte de violence et de désaffection dans lequel se tiendront les élections. Elle a rappelé l'importance de porter une attention particulière aux endroits où il y a de la violence. Elle a

mentionné que plusieurs mouvements sociaux revendicateurs sont en colère, notamment des mouvements anarchistes. Chaque jour depuis quelque temps, des attaques sont perpétrées contre les installations des instituts électoraux locaux et de l'INE. Pour M^{me} Cuevas, cette situation prouve que le contexte est grave, car plusieurs groupes remettent en question le système au complet, notamment le fait de pouvoir s'exprimer à travers les élections.

En lien avec la désaffection, M^{me} Cuevas croit qu'elle a tout à voir avec l'exercice même du pouvoir. Des espaces ont été créés pour la participation citoyenne, cependant les parlementaires y occupent tout l'espace souvent de manière très maladroite. Les citoyens se rendent compte que les politiciens ne respectent pas les cadres légaux et ne prennent pas leurs responsabilités. L'exemple le plus évident selon elle est le cas des 43 étudiants disparus à Iguala. Les gens se sentent trompés. Le problème de l'impunité contribue très certainement à cette désaffection selon elle.

M^{me} Andión a renchéri en évoquant un exemple concret de l'effet de la faiblesse institutionnelle au Mexique. Certaines municipalités sont en effet contrôlées par le crime organisé. Les policiers sont parfois même rémunérés par le crime organisé. Cette situation est le résultat d'une carence en termes d'application de la loi. Pour renverser cette situation, il faut parvenir à une plus grande participation des citoyens, à renforcer la transparence et la reddition de comptes. Elle a également évoqué le fait que le gouvernement actuel a tendance à affaiblir les institutions autonomes censées surveiller les instances relevant directement du pouvoir exécutif. 98 % des crimes commis au Mexique ne seraient pas punis.

En ce qui a trait aux solutions possibles à cette crise, les intervenants ont mis en évidence certains éléments en lien avec le rôle de la société civile et des mouvements sociaux. Selon M. Flores, la société civile dispose de nouveaux outils afin de renforcer la surveillance et la reddition de comptes, notamment à travers Internet et les réseaux sociaux, bref tous les lieux où le pouvoir ne contrôle pas la parole. Par ailleurs, selon M^{me} Andión, les groupes de la société civile travaillent en silo, ce qui génère une fragmentation en fonction des thèmes défendus.

Enfin, M. Flores a rappelé l'importance de surveiller de près ce que fera le Tribunal électoral après l'élection, afin d'évaluer le degré d'impunité. En effet, selon lui, plusieurs partis politiques ont clairement enfreint les règles. Il a également tenu à rappeler comment les nouvelles règles en matière de parité des genres se traduiront dans la réalité.

3.2.5. RENCONTRE DE TRAVAIL AVEC UN REPRÉSENTANT DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS (OEA) AU SUJET DE LA TRANSMISSION DES RÉSULTATS

- **Hôtel Crowne Plaza**
- **4 juin 2015, 15 h**
- **M. Alex Bravo**

En parallèle à la rencontre avec les groupes de femmes, des membres de la délégation se sont déplacés au siège social de la mission d'observation électorale de l'Organisation des États américains, afin de rencontrer M. Alex Bravo, spécialiste en technologie électorale de l'OEA,

notamment sur les aspects de la transmission des résultats pour la mission d'observation électorale.

M. Bravo a abordé brièvement des aspects techniques de la liste électorale mexicaine. Afin de voter, les Mexicains obtiennent une carte avec photographie (*credencial*). La liste électorale des électeurs comprend une photographie de chaque électeur inscrit, ce qui permet de comparer le jour du vote la *credencial* de l'électeur et la liste électorale. Il existe quatre modèles différents de *credencial*.

Une fois le dépouillement des résultats effectué, une étape importante est la transmission des résultats. Le Mexique procède à la transmission des résultats à trois niveaux de manière simultanée, dont un au niveau local (*distrital*).

- Le « Conteo rapido » ou le décompte rapide a pour objectif de procéder à un échantillonnage statistique des résultats. Un groupe d'experts forme un comité qui recueille l'information directement sur les rapports de la journée électorale, pour ensuite appeler à un centre de commande pour transmettre les résultats qui seront saisis puis transférés au dirigeant de l'INE. Cet échantillon est disponible normalement vers 23 h, le soir du vote;
- Le PREP ou Programme des résultats électoraux préliminaires consiste à publier rapidement des résultats préliminaires. Près de 1200 employés de l'INE se déplacent dans tous les centres de vote pour recueillir la première copie du rapport de la journée de l'élection que les fonctionnaires électoraux préservent dans une enveloppe prévue à cet effet. Les représentants de l'INE transportent cette enveloppe au CATD (*Centro de acopio y transmisión de datos*). Le personnel du centre numérise l'acte et l'image est envoyée dans un Centre pour qu'ils soient transcrits et contre-vérifiés. Ces « rapports électroniques » sont ensuite envoyés dans un centre de compilation national grâce à un système sécurisé afin d'alimenter une base de données globale et pour ultimement les publier. Les résultats préliminaires sont ensuite diffusés au Conseil général de l'INE, sur Internet et dans les différents médias de communication;
- Le troisième niveau « Computo distrital » se fait par district.

Dans le contexte des élections de 2015, l'INE a des nouvelles responsabilités en matière d'élections locales en plus des élections fédérales. Dans ce contexte, un élément à surveiller est la transmission des résultats et si elle se déroule bien avec les différentes instances locales et fédérale. Pour plusieurs acteurs au niveau local, c'est la première fois qu'ils doivent mettre en œuvre le PREP et il faut considérer que sont les élections avec le plus de candidats dans l'histoire du Mexique. La formation des travailleurs par l'INE constitue un élément central afin d'assurer notamment une transmission rapide et efficace des résultats.

3.2.6. RENCONTRE DE TRAVAIL AVEC LES HAUTES AUTORITÉS DU PARTI ACTION NATIONALE (PAN)

- **Siège social du PAN**
- **5 juin 2015, 10 h**
- **Intervenants :**
 - **M. Fernando Rodríguez, député fédéral et membre du Conseil national du PAN**
 - **M. Francisco Garate, député fédéral et membre du Conseil national du PAN**
 - **M^{me} Gómez del Campo, sénatrice fédérale et présidente du PAN dans le district fédéral**
 - **M. Jorge Ocejo Moreno, ancien sénateur fédéral du PAN et président de l'Organisation démocrate chrétienne des Amériques**

M. Rodríguez a mentionné d'entrée de jeu que la PAN constitue le principal parti d'opposition au Mexique. Il a ensuite dressé un portrait de l'évolution du système des partis politiques au Mexique depuis les 25 dernières années. Le Mexique a connu un important renforcement institutionnel au niveau fédéral, notamment l'autonomie des institutions électorales par rapport au pouvoir exécutif. Or, dans certains États, on aurait assisté au phénomène inverse. Plusieurs gouverneurs locaux interviennent en effet dans les institutions électorales locales. Par conséquent, les députés fédéraux ont fait pression pour que soient rapatriées certaines attributions des instituts électoraux locaux vers l'INE. C'est ce que la réforme de 2014 a prévu. Cette centralisation a en effet rassuré le PAN, notamment sur le plan de la nomination des magistrats dans les instituts électoraux locaux.

M. Rodríguez a par la suite fait un bref survol historique de son parti. Le PAN a été créé en 1939. Le parti a toujours soutenu la thèse selon laquelle il faut parvenir à l'exercice du pouvoir par la voie pacifique et les élections démocratiques. Cette prise de position a fait en sorte que le chemin a été long à parcourir avant que le PAN n'arrive au pouvoir au fédéral. Après 61 ans à l'opposition, le parti a finalement accédé au pouvoir. Sous la présidence de Vicente Fox, le parti a travaillé à créer une fonction publique indépendante, afin de la maintenir loin des velléités partisans. Selon M. Rodríguez, l'appareil de l'État commence à récolter les fruits de ce virage.

M. Garate a ensuite pris la parole en évoquant ce qu'il nomme « tentation autoritaire du PRI » dans la gouvernance actuelle du Mexique. En effet, le fait que le PRI ait dirigé de manière autoritaire le Mexique durant près de 70 ans explique en partie cette tentation selon lui. Le PAN a quant à lui été le grand moteur du processus de démocratisation. Les principales réformes constitutionnelles, électorales et en matière de droits de la personne ont été initiées et soutenues par le PAN selon lui.

M. Garate a ensuite poursuivi sur le processus électoral 2015, dans un contexte de mise en œuvre de la réforme électorale de 2014. Il a rappelé les grands éléments de ladite réforme, notamment la parité, le contrôle des ressources financières des partis et le rôle des médias. Le contrôle des ressources financières vise notamment à éviter que le crime organisé ne finance les campagnes

politiques. Par ailleurs, le fait de garantir 45 minutes par jour aux partis politiques dans chaque média de communication est salué par le PAN. Il a ensuite terminé en évoquant le contexte de « crispation sociale » présent au Mexique. Pour lui, la corruption représente un des problèmes les plus criants. Il a cité l'exemple du président Peña Nieto, impliqué dans un scandale de corruption en lien avec la construction d'une ligne de train entre la ville de Mexico et Querétaro. De son avis, si le président lui-même est impliqué, le niveau de corruption est alarmant. Par ailleurs, le contexte de tension sociale, accompagné d'actes subversifs, pose un grand défi aux autorités électorales dans l'installation des bureaux de vote dans certaines régions. Il rappelle que le PAN a toujours soutenu qu'un parti politique joue le rôle d'école à la citoyenneté. L'éducation civique devrait aussi être davantage privilégiée selon lui.

Par la suite, M^{me} Gómez a renchéri sur le thème des campagnes d'éducation à la citoyenneté. Elle trouve que la créativité a manqué du côté des autorités électorales en ce qui a trait au modèle de campagne visant à encourager le vote. Elle milite notamment pour l'instauration du vote obligatoire afin de contrer la désaffection des citoyens aux urnes. Enfin, M^{me} Gómez considère que les autorités sont trop molles face aux violences perpétrées au Mexique.

3.2.7. RENCONTRE DE TRAVAIL AVEC LES HAUTES AUTORITÉS DU PARTI *NUEVA ALIANZA*

- **Siège social de Nueva Alianza**
- **5 juin 2015, 12 h**
- **Intervenants :**
 - **M. Luis Castro Obregón, président du Comité de direction national de Nueva Alianza**
 - **Miguel Ángel Sánchez de Armas, coordonnateur de la communication sociale – Comité de direction national de Nueva Alianza**

M. Castro a débuté en évoquant le changement de contexte par rapport aux élections présidentielle et législatives de 2012. D'entrée de jeu, il a tenu à mentionner que la campagne 2015 est certainement la plus complexe et la plus difficile parmi les trois auxquelles il a participé. Il a été déçu de la forte polarisation et des campagnes de salissage. Selon lui, cette manière de faire de la politique entache la classe politique au complet. Lors de la campagne de 2012, on percevait des espoirs différents : espoirs de changement ou de maintenir le projet politique. À ses yeux, on a assisté dans la campagne de 2015 à une aggravation des problèmes. Le premier, c'est le désenchantement, l'apathie et la désaffection des citoyens qui mène parfois même jusqu'à la colère. Dans certains secteurs, le niveau de susceptibilité est à fleur de peau pour tout ce qui concerne les politiciens, les syndicats. On assiste à une sorte de triomphe du discours contre la chose publique. Selon lui, les premiers responsables sont les politiciens et les partis politiques.

Sur la réforme électorale de 2014, M. Castro a tenu à mentionner qu'elle est le résultat d'un marchandage entre le PRI et le PAN. En fait, le PAN privilégiait la réforme énergétique et le PRI la réforme électorale. Le PAN a donc accepté une partie du contenu de la réforme qui ne lui convenait pas.

Selon M. Castro, l'élément le plus critiquable de la réforme est qu'elle punit la pluralité et favorise le bipartisme, notamment à cause de la règle du 3 %, laquelle fait en sorte que tout parti politique n'ayant pas obtenu 3 % des votes se verra retirer son statut au registre officiel de l'INE. Autre élément qui suscite la critique, c'est la possibilité de réélection des députés et sénateurs. Cet élément n'a jamais constitué une demande de la part des citoyens. À ses yeux, il s'agit d'un changement qui favorise les grands partis. Ces éléments de la réforme ont contribué à éloigner les citoyens de leurs représentants.

M. Castro a également abordé la question de la désaffection des citoyens. Selon lui, on peut voir émerger deux positions convergentes, contraires à la démocratie. La première est celle de certains groupes radicaux qui veulent empêcher l'élection et qui usent de menaces pour faire entendre leurs demandes, qu'elles soient légitimes ou non. Cette position converge avec une autre position politiquement correcte soutenue par des commentateurs ou des universitaires qui font la promotion du vote nul, dans le but de punir les politiciens. M. Castro est d'avis que les deux positions convergent et engendrent un sabotage de la démocratie. Selon lui, l'élection est le moment où le citoyen doit punir ou féliciter les dirigeants. Annuler le vote, c'est renoncer à décider.

En ce qui a trait à la violence, M. Castro est d'avis que ces événements ne sont pas directement liés aux élections. Il soutient en effet qu'elles sont le résultat d'un problème de gouvernance.

M. Castro a ensuite poursuivi sur l'histoire de son parti. *Nueva Alianza* est considéré comme le premier parti né après l'arrivée de la démocratie en 2000. C'est avant tout un parti libéral et réformiste, né de la sortie d'une partie de l'aile progressiste qui existait au sein du PRI avant 2003. Le parti a participé à sa première élection en 2006.

3.2.8. RENCONTRE DE TRAVAIL AVEC L'ORGANISME SERAPAZ

- **Siège social de Serapaz**
- **5 juin 2015, 15 h**
- **Intervenants :**
 - **M. Miguel Álvarez Gándara, président**
 - **M^{me} Dolores González Saravia, coordonnatrice des processus de transformation positive des conflits**
 - **M^{me} Rocio Eslava, coordonnatrice sociale**
 - **Manuela Arancibia, responsable des communications**

M^{me} Eslava a d'abord dressé un portrait social et économique du Mexique. La croissance du PIB a été de 2,1 % en 2014, et 1,4 % en 2013. Le salaire minimum a cru de 0,3 % en moyenne dans les dernières années. Les familles pauvres ne peuvent à peine acheter un panier de biens. 60 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL).

Selon M^{me} González, le pays vit un moment grave. Les causes profondes sont multiples mais elles peuvent être rassemblées dans deux catégories : les causes économiques et les causes liées à la violence. D'abord les salaires sont très précaires dans le pays. De plus, près de la moitié de l'économie est informelle. Cette situation fait en sorte que le crime organisé a une influence importante sur la main-d'œuvre. Plusieurs travailleurs se voient forcés de travailler dans des activités illégales. De même, le crime organisé est impliqué dans plusieurs secteurs de l'économie, dont au sein des entreprises minières.

Par ailleurs, la violence, l'insécurité et le manque d'accès à la justice contribuent à l'escalade de la violence. De plus, depuis que l'armée s'est impliquée dans le conflit avec les narcotrafiquants en 2007, plus de 100 000 homicides ont été commis. Plusieurs territoires voient l'émergence de groupes d'autodéfense. Les conditions de la vie politique et de la vie sociale sont très volatiles.

Dans plusieurs cas, le crime organisé choisit les candidats aux élections locales. Il est aussi responsable de plusieurs assassinats de candidats. En 2013, 32 maires ont été assassinés. De plus, selon M^{me} Eslava, près de 98 % des crimes commis n'ont pas fait l'objet de sentences. Enfin, près de 75 % des crimes ne seraient pas rapportés, dû à la peur de représailles et au manque de confiance envers les autorités publiques.

Selon M. Álvarez, il n'y a pas beaucoup de discussions sur le caractère profond de la crise. Certains disent que la crise est liée à l'absence de projet collectif. D'autres prétendent que c'est une crise de l'État. Pour d'autres, c'est le régime politique et la manière dont on produit et gère le pouvoir. Les partis politiques croient souvent être les seuls détenteurs du pouvoir politique. Certains argumentent que ce sont les problèmes économiques, notamment parce que le Mexique est devenu un pays de sous-traitance ou encore le manque d'éducation. Dans tous les cas, selon M. Álvarez, peu s'entendent sur le diagnostic.

Serapaz ne prend pas position sur le diagnostic même. Selon M. Álvarez, ces élections sont particulières du fait que c'est cette crise qui en est la toile de fond.

Par ailleurs, il existe une mobilisation permanente non seulement chez les ONG, mais aussi de la part des citoyens. La société civile est devenue un espace privilégié pour la mobilisation citoyenne. Or, avec l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions légales, certaines libertés fondamentales sont attaquées, dont la liberté de manifestation et la liberté de réunion. De même, la liberté d'expression est également menacée. Le Mexique, selon M. Alvarez, est un des endroits les plus dangereux au monde pour les journalistes.

Sur le plan des solutions à cette crise, M. Alvarez souhaite davantage de cohésion entre les groupes de la société civile. On sent certes une tendance à la convergence, mais elle ne s'est toujours pas vraiment matérialisée dans l'espace public.

Sur la violence au Mexique, M. Álvarez a évoqué le fait que les luttes sociales semblent emprunter la voie armée. Par ailleurs, on compte 42 mouvements de guérilla au Mexique.

M^{me} González a poursuivi sur le thème de la violence en abordant l'éclatement même du tissu social et même familial. Une étude a en effet démontré que dans certaines régions les gens ont cessé de rendre visite à leurs familles parce qu'ils ont peur. Certains sont même méfiants envers les membres de leur propre famille.

3.2.9. PROGRAMME DE L'INE OFFERT AUX VISITEURS ÉTRANGERS : TABLE RONDE AVEC LES REPRÉSENTANTS DES PARTIS POLITIQUES EN LICE

- **Hôtel Radisson Perisur**
- **6 juin 2015, 10 h**
- **Les représentants des partis politiques suivants étaient présents :**
 - **Parti action nationale (PAN)**
 - **Parti de la révolution démocratique (PRD)**
 - **Parti des travailleurs (PT)**
 - **Parti vert écologiste du Mexique (PVEM)**
 - **Mouvement citoyen (MC)**
 - **Nueva Alianza (PANAL)**

Cette séance, modérée par Manuel Carrillo, directeur de l'Unité des affaires internationales de l'INE, invitait des représentants des dix partis politiques⁷ à présenter en trois minutes leurs impressions quant à la réforme de 2014 dans le contexte des élections du 7 juin 2015.

Après avoir présenté l'origine de la formation de leur parti, les représentants ont souligné à différents niveaux des éléments importants de la réforme. Les nouvelles règles visant à promouvoir l'égalité entre les sexes sont parmi les éléments importants qui en ressortent, de même que les problèmes de corruption et la participation des électeurs au scrutin. Plusieurs partis ont souligné la confiance des citoyens et la fragilité des institutions comme étant des défis.

Le représentant du PAN a commencé en rappelant que l'objectif du parti depuis sa création en 1939 est d'assurer que les élections se déroulent de manière libre. Il a ensuite souligné les différentes réformes dont celles de 1977, de 1989 et de 1990, dont des avancées qui ont permis notamment la représentation proportionnelle dans la Chambre des députés et la création d'une carte unique de l'électeur. Le représentant a poursuivi son intervention en mentionnant l'importance de la réforme de 2014 avec les règles sur la parité dans les candidatures permettant un accès réel aux postes d'élus, les règles de financement permettant le contrôle des sources de corruption. Cependant, des défis subsistent concernant la participation électorale très basse (40 %) et la présence de groupes voulant empêcher le déroulement du vote.

Le représentant du PRD mentionne que son parti se situe à la gauche du spectre politique depuis sa création il y a 26 ans. Un des problèmes auxquels fait face le Mexique est l'absence de programmes économiques visant à contrer les inégalités sociales et la pauvreté. Des États comme Chiapas et

⁷ Aucun représentant du PRI, du MORENA, du Rassemblement social (Encuentro Social), Parti humaniste (PH) n'était présent à la table ronde.

Michoacán sont des régions préoccupantes et il incombe au gouvernement fédéral d'assurer la tenue d'un vote libre et sécuritaire. En ce qui concerne la participation électorale et la participation citoyenne, le représentant du PRD se demande si les citoyens sont réellement satisfaits du modèle actuel et si la réforme qui permet des candidatures indépendantes est réellement compétitive. Il a réitéré sa confiance en la réforme électorale tout en souhaitant que les élections se déroulent dans un climat tranquille. Au sujet du financement des partis politiques, le PRD mentionne l'enjeu de l'achat de vote comme étant un problème important. Le représentant du PRD a conclu en mentionnant que ces problèmes continueront si l'on ne donne pas plus de pouvoir à l'INE, afin d'assurer son autonomie. Il s'est demandé si la centralisation des responsabilités de l'autorité électorale est une bonne solution. Il a également appelé à une application des sanctions en cas de non-respect de la loi électorale. Il a également rappelé l'importance d'un scrutin authentique et libre. Enfin, il a évoqué l'existence d'un système d'achats de votes en 2012 et place ses espoirs dans le nouveau modèle de contrôle des dépenses électorales.

Le représentant du PT a commencé son intervention en présentant son parti comme socialiste, né en 1990 et qui participe aux élections depuis 1994. Il a souligné que le parti, minoritaire, a survécu. Cependant, le système politique est inéquitable et il est difficile pour les petits partis politiques de survivre. La récente réforme corrige en partie cette situation dans la mesure où le temps d'antenne est égal et gratuit pour tous les partis politiques. La parité dans les candidatures est aussi une avancée importante. Enfin, le représentant du PT a terminé son intervention en soulignant que la loi et la Constitution sont bonnes sur papier mais que leur application dans les faits ne se concrétise pas. Il a enfin mentionné que le PT espère que les électeurs sortiront aux urnes et voteront pour les candidats qu'ils préfèrent réellement.

Le PVEDM considère le contexte actuel comme étant problématique et que des conditions doivent être mises en place afin de permettre que les électeurs puissent voter dans un climat exempt de violence et en toute liberté. Dans le chemin vers la consolidation démocratique, la confiance des citoyens envers les institutions est un réel défi. Ces institutions sont en effet toujours fragiles. Enfin, selon le PVEDM, le système électoral est très inéquitable et la structure du système des partis politiques doit être modifiée par conséquent.

Le représentant du MC, nommé ainsi depuis 2011, a mentionné d'emblée que le contexte actuel de violence n'est pas normal. Selon le MC, il existe un manque d'information pour les électeurs. Malgré les efforts de l'INE, c'est insuffisant pour s'assurer d'une grande participation citoyenne. Le MC a abordé le thème de la participation des peuples autochtones, qui demandent des meilleures conditions de vie. Dans ce cas, l'INE et l'État devraient garantir la sécurité, notamment des candidats autochtones, et contrôler les abus de pouvoir.

Le représentant du PANAL a qualifié son parti de réformiste et milite depuis 10 ans pour une réelle application des droits et libertés. Le PANAL prétend être le parti qui reçoit le moins d'amendes. Il se veut être un parti transparent et indique sur sa page Internet toutes ses dépenses. Selon le PANAL, la réforme est compliquée et incomplète. Elle a été réalisée par une entente entre le PAN et le PRI en échange d'une approbation de la réforme énergétique du gouvernement. Pour le représentant du

PANAL, le bipartisme prédominant nuit à la pluralité politique. Il a également mentionné les problèmes liés au contrôle de la liberté d'expression.

3.2.10. PROGRAMME DE L'INE OFFERT AUX VISITEURS ÉTRANGERS : TABLE RONDE SUR LE PROCESSUS ÉLECTORAL 2014-2015

- **Hôtel Radisson Perisur**
- **6 juin 2015, 11 h 30**
- **Intervenants :**
 - **M. Daniel Zovatto, directeur de la division Amérique latine et des Caraïbes, IDEA International**
 - **M. Pedro Salazar, directeur de l'institut de recherche en droit de l'Université autonome de Mexico (UNAM)**
 - **M^{me} Soledad Loaeza, chercheuse mexicaine du Colegio de Mexico**
 - **M. Roy Campos, directeur général de *Consulta Mitofsky***

La modératrice de cette table ronde, Flavia Freidenberg, est une chercheuse de *l'Instituto de Iberoamerica* de l'Université de Salamanca, en Espagne. L'objectif de la table ronde était de dresser un portrait des élections et du contexte politique mexicain du point de vue du monde académique. Généralement, les intervenants se sont révélés très critiques des institutions démocratiques, tout particulièrement du système de partis politiques du Mexique.

Une nouvelle loi électorale et une série de réformes électorales ont été mises en place depuis les dernières années, mais le problème est selon eux plus profond. Nous ne pouvons blâmer l'INE qui se retrouve avec 74 nouvelles attributions à mettre en œuvre. C'est la responsabilité des partis politiques. Le Mexique est une « partitocratie » et non une démocratie. Il faut que les partis politiques soient à la hauteur des règles qu'ils ont mises en place et qu'ils s'engagent réellement à combattre la pauvreté et la corruption.

M. Campos, directeur de la firme de sondage Mitosfky, a lancé la table ronde en présentant un aperçu détaillé des intentions de vote pour les trois élections qui auront lieu le 7 juin.

Ainsi, à l'aide de graphiques des tendances, ses propos se sont centrés sur trois questions principales à savoir, quel parti entre le PRI et le PAN allait recevoir le plus de votes, quel parti obtiendrait la majorité des sièges à la chambre des députés (avec ou sans coalition) et, au niveau local, où près de 1500 postes étaient en élection, quelle tendance allait se dessiner dans des États où le vote se joue entre les deux principaux partis.

Ultimement, selon M. Campos, l'enjeu principal au niveau national se trouve dans la capacité du PRI, et par conséquent le président Peña Nieto, d'obtenir une majorité à la Chambre des députés afin d'y préserver une stabilité et diriger le pays jusqu'aux élections générales et présidentielle de 2018.

M. Campos a mentionné qu'un autre enjeu révélé dans les sondages est le pourcentage de votes nuls qui, en 2009, avait atteint 5,4 %, ce qui illustre la désaffectation de la population.

La table ronde s'est poursuivie avec une intervention de Soledad Loaeza du Colegio de Mexico qui se dit avoir une vision plus « sombre » des élections. Malgré le fait que ce soit des élections intermédiaires, elles font néanmoins partie des quelques six à huit élections critiques de l'histoire du Mexique. Par ailleurs, il semble se dessiner un changement massif dans le comportement électoral.

Pour M^{me} Loaeza, le Mexique est confronté à une désillusion de la population face aux institutions démocratiques. Le message que les électeurs enverront s'ils participent aux élections, c'est qu'au contraire, ils y croient. De même, le thème des appels au boycott des élections ont marqué la campagne électorale. Pour M^{me} Loaeza, les causes directes de ces appels sont les scandales récents de corruption qui génèrent une insatisfaction dans la population désabusée par l'impunité en la matière. Ces appels aux boycotts ont par ailleurs des origines plus profondes et représentent une offensive antidémocratique de certains acteurs. C'est ainsi que M^{me} Loaeza a souligné le fait que les tensions vécues dans le pays présentement ont des répercussions plus importantes que l'on ne le laisse entendre.

Elle a conclu en soulignant l'effet du legs autoritaire et corporatiste des partis au pouvoir qui, selon elle, ne croient pas réellement aux élections. Rien ne pourra changer si aucune entente réelle n'est établie entre les acteurs, sans quoi ce legs persistera.

À son tour, M. Pedro Salazar a souligné le fait que les tensions actuelles sont profondes et elles persistent depuis très longtemps. Le contexte de tensions sociales ainsi que la violence politique et criminelle se sont aggravées dans les dernières années. Les causes sont diverses. La réforme de 2014 amplifie ce contexte et ajoute à la complexité des élections de 2015. En effet, pour M. Salazar, ce fut une erreur de centraliser l'INE, du fait qu'il est désormais beaucoup plus difficile d'organiser les élections. De plus, cette centralisation a transformé des problèmes locaux en problèmes nationaux.

Par ailleurs, selon M. Salazar, certains aspects techniques quant au financement des partis politiques viennent compliquer la donne. La présente campagne a vu défiler beaucoup de cas de délits devant le Tribunal, dont le dépassement des limites de dépenses. Toutefois, l'impunité règne.

M. Salazar a mentionné un autre problème, lequel est signe de l'irresponsabilité des institutions. Il s'agit du fait que le Tribunal électoral doit normalement être composé de sept magistrats, alors qu'il est actuellement composé de six. Ainsi, les magistrats devront interpréter de nouvelles lois mises en place lors de la réforme de 2014 et prendre des décisions sur des délits électoraux en l'absence du 7^e magistrat. Le fait que le Tribunal se retrouve en nombre pair complexifie donc la tâche et pourrait ralentir un grand nombre de cas. M. Salazar a évoqué les violations de la loi électorale par le Parti vert, lequel le fait en connaissance de cause et de manière volontaire en payant les amendes. Enfin, en ce qui a trait à l'annulation de votes qui se retrouve au centre des débats depuis plusieurs mois, des actes comme ceux commis par le Parti vert ne font que

renforcer cette désaffection de la population. Le vote des jeunes est particulièrement touché dans ce contexte.

Enfin, M. Daniel Zovatto a souligné qu'il y a très peu d'élections de mi-mandat en Amérique latine; le Mexique est en fait une exception. À son avis, la période menant au scrutin de 2018 sera très longue pour le président actuel si son parti n'obtient pas de majorité à la Chambre des députés. En effet, Peña Nieto a un agenda législatif chargé, en plus de ces réformes récentes. De plus, la Chambre de députés devra adopter le budget. Par conséquent, ces élections annoncent un nouveau cycle de défis pour le gouvernement.

M. Zovatto a souligné par ailleurs que dans le cadre des élections de 2015, pour la première fois depuis longtemps en Amérique latine, le secrétaire du gouvernement a déclaré que les forces de l'ordre seraient déployées pour garantir la tenue des élections.

M. Zovatto termine en soulignant qu'au-delà de cet aspect de sécurité et des résultats du 7 juin, il existe une question complexe au Mexique : le retard énorme quant à l'irresponsabilité des partis politiques face aux règles du jeu et de leur comportement. Que l'on veuille expliquer cette situation par une culture politique, une crise d'impunité et de corruption, une crise économique et sociale, un des grands problèmes demeure le système des partis politiques. Le Mexique fait face à un grand problème d'inégalités socio-économiques auquel on doit s'attaquer dans le contexte d'une véritable démocratie. C'est là que les partis politiques ont une responsabilité politique, conclut M. Zovatto.

4. DÉROULEMENT DE LA MISSION LE JOUR DU SCRUTIN

4.1. DÉPLOIEMENT DES OBSERVATEURS DE LA COPA

Le jour de l'élection, les membres de la mission se sont répartis en trois équipes d'observateurs :

1. La première équipe, composée d'un parlementaire de la République dominicaine et de la coordonnatrice adjointe de la mission, soit de **M. Fausto Liz Quiñones** et de **M^{me} Marie-Christine Ross**, a observé le déroulement des opérations de vote dans 33 bureaux de vote des municipalités de Benito Juárez et de Coyoacán⁸.
2. La deuxième équipe, composée d'un conseiller de la République dominicaine et de l'experte électorale, soit de **M. Nelson Carela** et de **M^{me} Catherine Lagacé**, a observé le déroulement des opérations de vote dans 23 bureaux de vote des municipalités de Cuauhtémoc, d'Iztacalco, de Venustiano Carranza et de Coyoacán⁹.
3. La troisième équipe, composée d'un parlementaire du Québec et du coordonnateur de la mission, soit **M. Richard Merlini**, chef de la mission et de **M. Patrick Giasson**, a observé le déroulement des opérations de vote dans 32 bureaux de vote des municipalités d'Alvaro Obregón et de Tlanepantla de Baz¹⁰.

4.2. LES ÉLÉMENTS OBSERVÉS

Afin de mener à bien leur travail d'observateurs, les participants disposaient de deux fiches de l'observateur électoral, soit une pour le processus électoral même et une autre pour le dépouillement, préparées par le secrétariat de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA, en collaboration avec le Directeur général des élections du Québec. La première fiche, dont une copie a été remplie pour chacun des bureaux de vote observés, se divise en cinq parties. Basée sur les dispositions de la loi électorale mexicaine, elle aborde les aspects suivants du processus électoral :

1. Les renseignements généraux sur l'observateur, le centre de votation et le bureau de vote;
2. Le bureau de vote;
3. Le matériel électoral;
4. Le processus électoral et;
5. Les plaintes et irrégularités.

⁸ L'itinéraire de l'équipe #1 est présenté à l'Annexe 5.

⁹ L'itinéraire de l'équipe #2 est présenté à l'Annexe 6.

¹⁰ L'itinéraire de l'équipe #3 est présenté à l'Annexe 7.

La seconde fiche, dont une copie a été remplie pour le dernier bureau de vote où le dépouillement a été observé, se divise en deux parties. Basée sur les dispositions de la loi électorale mexicaine, elle aborde les aspects suivants du dépouillement :

1. L'évaluation du dépouillement et;
2. Les plaintes et irrégularités.

Afin de recueillir ces informations, les observateurs se sont adressés essentiellement aux membres du personnel électoral, aux représentants des partis politiques et aux électeurs dans chacun des bureaux de vote.

Les trois équipes d'observateurs ont également cherché à obtenir un bon échantillonnage des pratiques de votation en visitant des centres de votation situés dans différents types de quartiers. Ainsi, dans le District fédéral et dans l'État de Mexico, ils ont visité des centres de votation installés dans des quartiers ouvriers et populaires, de la classe moyenne et de classes plus aisées.

5. LES CONSTATS DES MEMBRES DE LA MISSION DE LA COPA

Voici les principaux constats de l'observation concernant les éléments suivants :

- Les bureaux de vote;
- Le matériel électoral;
- Le processus électoral et;
- Les plaintes et irrégularités¹¹.

5.1. LES BUREAUX DE VOTE

Dans la majorité des bureaux de vote observés, le site et l'aménagement étaient convenables. Certains observateurs ont toutefois constaté des problèmes dans l'aménagement, particulièrement dans les bureaux de vote suivants :

- section 0370 (Coyoacán, DF);
- section 1697 (Iztacalco, DF);
- section 4902 (Cuauhtémoc, DF);
- section 5221 (Venustiano Carranza, DF);
- section 5304 (Venustiano Carranza, DF);
- section 5263 (Venustiana Carranza, DF);
- section 4377 (Benito Juárez, DF);
- section 4321 (Benito Juárez, DF);
- section 4371 (Benito Juárez, DF) et;
- section 4391 (Benito Juárez, DF).

Parmi les problèmes soulevés, plusieurs observateurs ont mentionné le manque d'espace, la difficulté d'accès pour les personnes à mobilité réduite, le manque de lumière et le fait que certains bureaux étaient installés à ciel ouvert. Le manque d'espace faisait parfois en sorte que les isolements se retrouvaient beaucoup trop proches les uns des autres, ce qui peut avoir des effets sur le caractère secret du vote.

Dans la vaste majorité des bureaux de vote, les observateurs ont constaté la présence de représentants des partis politiques. Ce ne fut pas le cas que dans six bureaux de vote.

Dans 18 bureaux de vote, la présence de l'ensemble du personnel électoral n'a pas été assurée. Dans plusieurs cas, on recrutait des citoyens dans les files d'attente. La présence de personnel électoral non formé, du fait qu'il a été recruté dans la file d'attente, peut engendrer plusieurs problèmes sur le plan de la procédure électorale notamment.

Dans la quasi-totalité des bureaux de vote observés, les électeurs présents à l'ouverture n'ont pas pu voter à partir de l'heure prévue pour le début du scrutin, soit 8 h, en vertu de l'article 273,

¹¹ Ces résultats ne sont que le reflet d'une appréciation réalisée par les membres de la délégation de la COPA.

alinéa 2 de la loi électorale. Les observateurs ont constaté une corrélation entre l'arrivée tardive ou la non-présence de membres du personnel électoral et le retard dans l'installation des bureaux de vote. Dans certains cas, certains membres du personnel électoral ne se sont en effet jamais présentés, ce qui a entraîné des retards considérables. Les retards les plus importants, soit plus d'une heure et demie après l'ouverture prévue, ont été constatés dans six bureaux de vote. Notons que les bureaux de vote associés à la section 4851, située dans la municipalité de Tlanepantla de Baz, dans l'État de Mexico, ont ouvert à 11 h 14, soit plus de trois heures après l'heure prévue. Certains électeurs ont décidé de retourner chez eux, vu l'attente importante. Selon les informations recueillies par les observateurs, la majorité du personnel électoral ne s'est jamais présenté dans ce centre de votation.

Somme toute, les observateurs ont constaté que le vote s'est déroulé dans le calme, sans incident majeur. Toutefois, compte tenu de l'ouverture tardive de certains bureaux de vote, l'ambiance s'est révélée davantage désordonnée, notamment dans les bureaux de vote associés aux sections 0393 (*Coyoacán, DF*) et 4396 (*Benito Juárez, DF*).

Le tableau 5.1 réunit l'ensemble des observations de la mission en lien avec la section 2 de la fiche de l'observateur.

TABLEAU 5.1 : OBSERVATIONS PORTANT SUR LES BUREAUX DE VOTE

Section 2 : bureau de vote		
	OUI	NON
Emplacement/aménagement convenable/accessible	61	13
Présence de représentants des candidats/partis	55	6
Présence de publicité électorale	11	50
Présence de tous les membres du personnel électoral	43	18
Ouverture du centre de vote à 8 h 00	2	59
Présence de personnes non autorisées	5	56
Présence d'observateurs internationaux et/ou nationaux	9	52

5.2. LE MATÉRIEL ÉLECTORAL

Selon les observations colligées, peu de problèmes sont à signaler en lien avec le matériel électoral. Toutefois, dans 27 bureaux de vote, les urnes n'étaient pas correctement scellées avec le ruban adhésif nécessaire.

Parmi les quelques éléments à signaler en lien avec le matériel électoral, mentionnons qu'aux bureaux de vote associés à la section 4987 (*Tlanepantla de Baz, État de Mexico*), il manquait les couverts sur les isolements. À ce même centre de votation, une urne était brisée. Enfin, il manquait de tables au centre de votation associé à la section 4982 (*Tlanepantla de Baz, État de Mexico*) et des rideaux pour les isolements au centre de votation associé à la section 4964 (*Tlanepantla de Baz, État de Mexico*). Enfin, au centre de votation associé à la section 0370 (*Coyoacán, DF*), l'encre indélébile de fonctionnait pas.

Malgré ces quelques signalements, les observateurs s'entendent pour dire que l'état du matériel électoral était adéquat de manière générale.

Le tableau 5.2 réunit l'ensemble des observations de la mission en lien avec la section 3 de la fiche de l'observateur.

TABLEAU 5.2 : OBSERVATIONS PORTANT SUR LE MATÉRIEL ÉLECTORAL

SECTION 3 : MATÉRIEL ÉLECTORAL		
	OUI	NON
Tout le matériel requis disponible à l'ouverture	59	2
Bulletins de vote en nombre suffisant, numérotés	61	0
Urnas scellées	44	27
Isolements garantissant le secret du vote	61	0
Présence des listes électorales	61	0

5.3. LE PROCESSUS ÉLECTORAL

Globalement, le processus électoral s'est bien déroulé dans les bureaux de vote observés. En moyenne, le temps d'attente pour voter se situait autour de 3 à 5 minutes. Toutefois, le temps d'attente a été particulièrement long dans les centres de votation suivants :

- section 0393 (*Coyoacán, DF*), délai de plus d'une heure;
- section 4902 (*Cuauhtémoc, DF*), délai de plus d'une heure;
- section 5221 (*Venustiano Carranza, DF*), délai de plus d'une heure;
- section 5263 (*Venustiano Carranza, DF*), délai de plus d'une heure;
- section 5276 (*Venustiano Carranza, DF*), délai de plus d'une heure;
- section 5284 (*Venustiano Carranza, DF*), délai de plus d'une heure;
- section 1697 (*Iztacalco, DF*), délai de 2 h 45;
- section 4851 (*Tlanepantla de Baz, État de Mexico*), délai de 3 h 15.

Les observateurs ont noté que le travail du personnel électoral était adéquat lorsque celui-ci s'est présenté en nombre suffisant. Les problèmes relevés sont souvent associés au manque de personnel électoral ou au fait que certains citoyens pris dans les files d'attente ont joué le rôle de substitut.

Le tableau 5.3 réunit l'ensemble des observations de la mission en lien avec la section 4 de la fiche de l'observateur.

TABLEAU 5.3 : OBSERVATIONS PORTANT SUR LE PROCESSUS ÉLECTORAL

SECTION 4 : PROCESSUS ÉLECTORAL		
	OUI	NON
Procédure d'identification des électeurs adéquate	61	0
Respect des procédures par le personnel électoral	61	0
Respect des procédures par les électeurs	61	0
Compréhension des procédures par les électeurs	61	0
Déroulement du vote dans l'ordre	61	0
Respect du secret du vote	61	
Actes d'intimidation à l'endroit de l'électeur ou du personnel électoral	0	61
Interruption du vote pendant la journée	1	60

5.4. LES PLAINTES ET IRRÉGULARITÉS

Certaines plaintes ont été formulées par les électeurs, notamment aux centres de votation associés aux sections 1697 (*Iztacalco, DF*), 4851 (*Tlanepantla de Baz, État de Mexico*) et 0393 (*Coyoacán, DF*), concernant le temps d'attente exceptionnellement long. Une plainte a été formulée par un électeur concernant le manque d'information sur l'emplacement du centre de votation associé à la section 4391 (*Benito Juárez, DF*).

Quelques plaintes ont été formulées par les représentants des partis politiques. En effet, au bureau de vote spécial associé à la section 4396 (*Benito Juárez, DF*), une plainte a été formulée concernant le manque d'information sur qui est habilité à voter. De même, une plainte a été formulée au centre de votation associé à la section 0370 (*Coyoacán, DF*), en lien avec la présence de publicité électorale près des bureaux de vote. Enfin, une autre plainte a été formulée au centre de votation associé à la section 1697 (*Iztacalco, DF*) concernant l'absence de certains fonctionnaires électoraux.

En ce qui a trait aux irrégularités mineures, six plaintes ont été formulées sur l'ouverture tardive du vote. Au centre de votation associé à la section 4851 (*Tlanepantla de Baz, État de Mexico*), des bulletins de vote ont été déposés dans la mauvaise urne.

Enfin, une plainte a également été formulée par un représentant d'un parti politique concernant l'achat de votes au centre de votation 5304 (*Venustiano Carranza, DF*). N'ayant pas observé directement cette irrégularité, la COPA ne fait que rapporter les propos du représentant en question.

Le tableau 5.4 réunit l'ensemble des observations de la mission en lien avec la section 4 de la fiche de l'observateur.

TABLEAU 5.4 : OBSERVATIONS PORTANT SUR LES PLAINTES ET IRRÉGULARITÉS

SECTION 5 : PLAINTES ET IRRÉGULARITÉS			
	OUI	NON	Précisez (sujet)
Plainte (s) formulée (s) par un électeur	4	57	
Plainte (s) formulée (s) par les représentants de p.p. et des candidats	3	58	
Irrégularités mineures	10	51	
Irrégularités majeures	1	60	

5.5. L'ÉVALUATION DU DÉPOUILLEMENT

Les observateurs de la COPA ont été témoins du dépouillement et du décompte des suffrages dans les centres de votation associés aux sections 0370 (*Coyoacán, DF*), 3430 (*Alvaro Obregón, DF*) et 0393 (*Coyoacán D.F.*). Le dépouillement s'est déroulé avec sérieux, dans le calme, dans la transparence et dans le respect des dispositions de la loi électorale; les observateurs de la COPA n'ont noté aucune anomalie majeure. Les observateurs de la COPA tiennent à féliciter l'organisation électorale pour l'efficacité dans la compilation des résultats.

De plus, les observateurs ont noté la présence de représentants des partis politiques dans la plupart des bureaux de vote observés lors du dépouillement. Ils n'ont été témoins d'aucune plainte formelle quant au décompte des voix. Toutefois, certains membres de la délégation se sont questionnés sur la proximité des tables de vote avec certains représentants des partis politiques. En effet, au centre de votation associé à la section 0393 (*Coyoacán, DF*), certains représentants marquaient les bulletins de vote non utilisés par exemple.

Les observateurs de la COPA n'ont malheureusement pas été en mesure de témoigner du transfert des résultats entre les bureaux de vote et l'INE.

6. LES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION

Au terme de l'observation, les membres de la délégation de la COPA ont constaté que les opérations de vote s'étaient globalement déroulées dans le calme, respectant généralement les règles électorales en vigueur et la majorité des standards internationaux en matière d'élections démocratiques.

Ils ont été impressionnés par le sens civique et le sérieux démontrés par les citoyens ainsi que par la qualité du travail du personnel électoral dans le cadre de cette élection. Les membres de la délégation ont d'ailleurs tenu à souligner par voie de communiqué¹² le respect dont ont fait preuve les Mexicains à l'égard de leurs institutions et le déroulement pacifique de la journée électorale.

Il s'agissait de la quatrième fois qu'une mission d'observation électorale de la COPA se rendait au Mexique pour y observer le déroulement d'un scrutin au niveau fédéral. Ce fut le cas en 2006, dans le cadre des élections présidentielle et législatives, en 2009, dans le cadre des élections législatives et en 2012, à l'occasion des élections présidentielle et législatives. Lors de la dernière mission, des recommandations avaient été soumises aux autorités électorales mexicaines afin d'améliorer les opérations le jour du scrutin, notamment de :

1. Permettre l'installation du bureau de vote avant 8 h afin que les électeurs puissent véritablement commencer à voter dès l'ouverture des bureaux de vote et ainsi bénéficier de plus de temps pour exercer leur droit de vote;
2. Permettre que les électeurs puissent voter par anticipation s'ils prévoient être à l'extérieur de leur district le jour du scrutin, afin d'éviter les longues files d'attente et les bousculades dans les bureaux de vote spéciaux;
3. Interdire toute prise de photo dans l'enceinte du centre de votation.

À la lumière des observations faites pour le scrutin du 7 juin 2015, notons que la recommandation numéro 1 a été mise en œuvre. En effet, dans les bureaux de vote observés, le personnel a débuté l'installation des bureaux de vote à 7 h 30. Toutefois, cette disposition semble être insuffisante pour pallier aux retards constatés dans plusieurs bureaux de vote.

Les deux autres recommandations n'ont pas été mises en œuvre. Toutefois, la délégation de la COPA a constaté beaucoup moins de problèmes dans les bureaux de vote spéciaux. Les membres tiennent à souligner l'effort de la part de l'INE que représente l'installation de ce type de bureaux de vote, dont le but est de faciliter l'exercice du droit de vote. Néanmoins, il serait intéressant de permettre le vote par anticipation, car plusieurs électeurs se rendant dans ces bureaux de vote n'ont pas pu voter. Par ailleurs, l'information sur qui est habilité à voter devrait être plus claire ou du moins, le personnel électoral devrait être plus en mesure de fournir l'information nécessaire.

¹² Le communiqué de presse final est présenté à l'Annexe 8.

En ce qui a trait à la recommandation numéro 3, la COPA est consciente des difficultés que représente le fait de contrôler la prise de photo, notamment dans l'isoloir. Par conséquent, la délégation ne tient pas à réitérer cette recommandation.

Au terme de cette mission, la délégation de la COPA tient à formuler les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Diversifier les modalités de vote pour les électeurs hors district.

Les modalités peuvent prendre plusieurs formes. D'abord, il pourrait être envisageable d'ouvrir davantage de bureaux de vote spéciaux.

De même, le vote par anticipation existe dans plusieurs pays. Sa mise en œuvre faciliterait davantage l'exercice du droit de vote pour toute personne qui se verrait dans l'impossibilité de voter dans son district ou qui serait incapable de voter le jour même du scrutin. La mise en œuvre de cette recommandation engendrerait des effets positifs sur la participation.

RECOMMANDATION 2

Mettre en place des incitatifs financiers, fiscaux ou autres afin de garantir la présence du personnel électoral ainsi que leur ponctualité.

Ayant constaté plusieurs retards importants dans l'ouverture des bureaux de vote aux endroits où le personnel électoral s'est présenté en retard ou ne s'étant pas présenté du tout, il est recommandé d'envisager des mesures qui pourraient assurer davantage la présence du personnel électoral et leur ponctualité.

En conclusion, les membres de la délégation tiennent à remercier l'INE pour l'organisation de ses séminaires d'information à l'intention des visiteurs étrangers et pour la disponibilité de son personnel à répondre aux questions de la délégation de la COPA.

De même, les membres de la délégation de la COPA souhaitent aussi souligner l'accueil cordial et chaleureux qui leur a été réservé par les représentants d'institutions et d'organismes impliqués dans le processus électoral lors des rencontres de travail avant le jour du scrutin, ainsi que par les citoyens et les travailleurs électoraux à l'occasion de leurs visites dans les centres de votation.

ANNEXES

ANNEXE 1 : HISTORIQUE DES MISSIONS D'OBSERVATION ÉLECTORALE DE LA COPA

Pays	Date du scrutin	Type d'élections
Mexique	7 juin 2015	Générales
Paraguay	21 avril 2013	Générales
Mexique	1 ^{er} juillet 2012	Présidentielle et législatives
État de México	3 juillet 2011	Poste de gouverneur de l'État
Colombie	30 mai 2010	Présidentielle (1^{er} tour)
Bolivie	6 décembre 2009	Générales anticipées
Mexique	5 juillet 2009	Législatives
Salvador	16 mars 2009	Présidentielle (2^e tour)
Paraguay	20 avril 2008	Générales
Argentine	28 octobre 2007	Présidentielle et législatives
Guatemala	9 septembre 2007	Présidentielle et législatives (1^{er} tour)
Nicaragua	5 novembre 2006	Présidentielle et législatives
Brésil	1 ^{er} octobre 2006	Présidentielle et législatives (1^{er} tour)
Mexique	2 juillet 2006	Présidentielle et législatives
Bolivie	18 décembre 2005	Présidentielle et législatives

ANNEXE 2 : RECOMMANDATION SUR L'ENVOI D'UNE MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE AU MEXIQUE



CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

XIII^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ASUNCIÓN, PARAGUAY
3 AU 5 NOVEMBRE 2014

Recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale au Mexique

CONSIDÉRANT la tenue prochaine des élections législatives, municipales et des gouverneurs du Mexique le 7 juin 2015;

CONSIDÉRANT que la participation de parlementaires de la COPA à des missions multilatérales d'observation électorale est prioritaire pour atteindre son objectif de contribuer au renforcement de la démocratie parlementaire et à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes; et

CONSIDÉRANT l'importance que revêtent ces élections pour toute la communauté des Amériques;

NOUS, représentantes et représentants des congrès et des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, des parlements régionaux et des organisations interparlementaires réunis à Asunción, au Paraguay, dans le cadre de la XIII^e Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques :

MANIFESTONS notre appui et notre solidarité au peuple mexicain et aux institutions démocratiques de ce pays dans l'organisation des élections du 7 juin 2015;

PROPOSONS l'envoi d'une mission d'observation électorale de la COPA lors de ces élections au Mexique, dans le respect de la souveraineté nationale de ce pays;

NOUS ENGAGEONS à respecter, lors de la formation d'une délégation de parlementaires des Amériques, les principes d'équilibre régional et de pluralisme politique, et à nous assurer que la mission d'observation remplit ses fonctions de façon indépendante et impartiale tel que stipulé dans le *Règlement des missions d'observation électorale de la COPA*. 2011-08-04

ANNEXE 3 : LETTRE D'INVITATION DE L'INSTITUT NATIONAL ÉLECTORAL (INE)



INSTITUTO NACIONAL ELECTORAL
COORDINACIÓN DE ASUNTOS INTERNACIONALES

Oficio No. INE/CAI/149/2015

Ciudad de México, a 30 de marzo de 2015

SEN. ZULMA RAMONA GÓMEZ CÁCERES
PRESIDENTA
CONFERENCIA PARLAMENTARIA DE LAS AMÉRICAS
P R E S E N T E

Como es de su conocimiento, el próximo 7 de junio más de 82 millones mexicanos seremos convocados a las urnas a fin de elegir a los 500 Diputados que integran la Cámara baja del Congreso Federal. Adicionalmente, en 17 entidades elegirán a diversas autoridades locales, incluyendo a 9 gobernadores.

Al respecto, ejerciendo las facultades que le otorga la legislación al Instituto Nacional Electoral (INE) como máxima autoridad en materia de administración de elecciones del Estado mexicano, y con el propósito de brindar las mayores facilidades a los ciudadanos extranjeros interesados en conocer de primera mano las diferentes actividades relacionadas con las elecciones en México, su Consejo General, máximo órgano de dirección, aprobó el ***Acuerdo por el que se establecen las bases y criterios con que habrá de invitar, atender e informar a los visitantes extranjeros que acudan a conocer las modalidades del proceso electoral federal 2014-2015***. La principal intención de esta resolución es que los miembros de la comunidad internacional, que así lo deseen, puedan acreditarse y estar presentes en todas y cada una de las fases y etapas del proceso electoral referido.

Tomando en cuenta que la Conferencia Parlamentaria de las Américas (COPA) ha participado en elecciones federales mexicanas previas, en nombre del Consejero Presidente, Dr. Lorenzo Córdova Vianello, deseamos turnar la presente invitación para que participe nuevamente con una delegación de visitantes extranjeros de los comicios en curso.

Anexo me permito remitir a usted la resolución citada, incluyendo la Convocatoria y el formato de acreditación respectivos, con el propósito de que aquellos miembros del organismo a su digno cargo, con nacionalidad diferente a la mexicana, interesados en venir a nuestro país para presenciar el desarrollo de la elección en curso, puedan cumplir con los trámites correspondientes para acreditarse como visitante extranjero. Sobre señalar que se trata de documentación de carácter público, por lo que puede ser compartida con cualquier interesado.

Para el caso de que la COPA considere acompañar a este Instituto en el desarrollo de los comicios referidos, manifestamos a usted nuestra disposición por ofrecer nuevamente información a la delegación correspondiente, con base en los lineamientos legales aplicables. Paralelamente, tal y como ha ocurrido en elecciones previas, cada organización será responsable de la financiación de sus respectivas misiones.

Tanto para recibir la documentación para solicitar acreditaciones, como para atender cualquier comentario, ponemos a sus órdenes el correo electrónico visitantes.extranjeros@ife.org.mx.

Encuentro propicia la ocasión para enviar a usted un respetuoso saludo.

ATENTAMENTE



MANUEL CARRILLO POBLANO
COORDINADOR

C. c. p. DR. LORENZO CÓRDOVA VIANELLO, CONSEJERO PRESIDENTE DEL CONSEJO GENERAL.



Une délégation de la COPA observera le déroulement des élections générales du 7 juin au Mexique

Ville de Mexico, le 3 juin 2015 – La délégation de la **Confédération parlementaire des Amériques (COPA)** est arrivée aujourd’hui au Mexique pour observer le déroulement des élections générales qui se tiendront le 7 juin 2015. Le député de l’Assemblée nationale du Québec, M. Richard Merlini, dirigera cette mission d’observation électorale qui se déroulera du 3 au 8 juin.

Trois parlementaires provenant de l’Assemblée nationale du Québec (Canada), du Parlement centroaméricain et de l’Assemblée nationale d’Haïti, une experte électorale provenant du Directeur général des Élections du Québec et six conseillers prendront part à la mission.

Invitée par l’Institut national électoral à titre d’observatrice électorale internationale, la délégation de la COPA procédera le jour du scrutin à une observation du déroulement des élections dans les bureaux de vote de la région de la capitale, Mexico.

Également, la délégation compte rencontrer les principaux acteurs jouant un rôle dans le processus électoral. À cet effet, les divers présidents des partis politiques, des responsables d’organismes publics, des organisations de la société civile et des organismes internationaux seront consultés par la délégation de la COPA. À la suite de la mission, les observations seront consignées dans un rapport remis aux autorités électorales du Mexique et aux instances de la COPA.

Il s’agit de la 15^e mission d’observation de la COPA qui, prenant une part de plus en plus active en matière d’observation électorale sur le continent américain, confirme son rôle stratégique dans le domaine de la consolidation de la démocratie. La COPA a observé les élections présidentielle et législatives du 1^{er} juillet 2012, les élections législatives du 5 juillet 2009 et les élections présidentielle et législatives du 2 juillet 2006, au Mexique.

Fondée à Québec en 1997, la COPA réunit plus de 300 assemblées parlementaires d’États unitaires, fédéraux et fédérés, ainsi que des parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques. Pour obtenir de l’information supplémentaire à propos des missions d’observation électorale antérieures de la COPA, vous pouvez consulter le site Internet suivant : www.copa.qc.ca.

- 30 -

Source et renseignements :

Patrick Giasson

Coordonnateur du programme d’observation électorale de la COPA

Secrétariat du Québec de la COPA

Tél. : +418-571-9784

Courriel : copa@assnat.qc.ca

ANNEXE 5 : ITINÉRAIRE DE L'ÉQUIPE #1

Municipalité/ quartier	District	Section	Bureau de vote	Heure d'arrivée	Heure de départ
Coyoacán	23	0393	Básica	7 h 45	9 h 30
Coyoacán	23	0393	Contigua	7 h 45	9 h 30
Benito Juárez	15	4506	Básica	9 h 55	10 h 15
Benito Juárez	15	4506	Contigua	9 h 55	10 h 15
Benito Juárez	15	4519	Básica	10 h 30	10 h 40
Benito Juárez	15	4519	Contigua 1	10 h 30	10 h 40
Benito Juárez	15	4519	Contigua 2	10 h 30	10 h 40
Benito Juárez	15	4494	Básica	12 h 05	12 h 15
Benito Juárez	15	4494	Contigua	12 h 05	12 h 15
Benito Juárez	15	4399	Básica	12 h 10	12 h 55
Benito Juárez	15	4399	Contigua 1	12 h 10	12 h 55
Benito Juárez	15	4399	Contigua 2	12 h 10	12 h 55
Benito Juárez	15	4391	Básica	13 h 00	13 h 25
Benito Juárez	15	4391	Contigua	13 h 00	13 h 25
Benito Juárez	15	4396	Spécial	13 h 30	13 h 45
Benito Juárez	15	4389	Básica	13 h 55	14 h 10
Benito Juárez	15	4389	Contigua 1	13 h 55	14 h 10
Benito Juárez	15	4389	Contigua 2	13 h 55	14 h 10
Benito Juárez	15	4371	Básica	14 h 25	14 h 45
Benito Juárez	15	4371	Contigua	14 h 25	14 h 45
Benito Juárez	15	4351	Básica	15 h 40	15 h 55
Benito Juárez	15	4351	Contigua	15 h 40	15 h 55
Benito Juárez	15	4346	Básica	16 h 05	16 h 15
Benito Juárez	15	4346	Contigua	16 h 05	16 h 15
Benito Juárez	15	4321	Básica	16 h 20	16 h 30
Benito Juárez	15	4321	Contigua	16 h 20	16 h 30
Benito Juárez	15	4329	Básica	16 h 35	17 h 00
Benito Juárez	15	4329	Contigua	16 h 35	17 h 00
Benito Juárez	15	4377	Básica	17 h 05	17 h 20
Benito Juárez	15	4377	Contigua 1	17 h 05	17 h 20
Benito Juárez	15	4377	Contigua 2	17 h 05	17 h 20
DÉPOUILLEMENT					
Coyoacán	23	0393	Básica	18 h 15	21 h 30
Coyoacán	23	0393	Contigua	18 h 15	21 h 30

ANNEXE 6 : ITINÉRAIRE DE L'ÉQUIPE #2

Municipalité/ quartier	District	Section	Bureau de vote	Heure d'arrivée	Heure de départ
Coyoacán	23	0370	Básica	7 h 45	8 h 48
Iztacalco	13	1698	Básica	9 h 40	10 h 00
Iztacalco	13	1698	Contigua	9 h 40	10 h 00
Iztacalco	13	1697	Básica	10 h 13	10 h 45
Iztacalco	13	1697	Contigua	10 h 13	10 h 45
Cuauhtémoc	12	4902	Contigua 1	11 h 17	11 h 35
Cuauhtémoc	12	4902	Contigua 2	11 h 17	11 h 35
Venustiano Carranza	09	5263	Contigua 1	11 h 50	12 h 10
Venustiano Carranza	09	5263	Básica	11 h 50	12 h 10
Venustiano Carranza	09	5221	Básica	13 h 32	14 h 00
Venustiano Carranza	09	5221	Contigua	13 h 32	14 h 00
Venustiano Carranza	09	5342	Spécial	14 h 17	14 h 30
Venustiano Carranza	09	5304	Básica	14 h 45	15 h 00
Venustiano Carranza	09	5318	Básica	15 h 05	15 h 20
Venustiano Carranza	09	5318	Contigua 1	15 h 08	15 h 20
Venustiano Carranza	09	5276	Básica	16 h 10	16 h 30
Venustiano Carranza	09	5276	Contigua 1	16 h 10	16 h 30
Venustiano Carranza	09	5276	Contigua 2	16 h 10	16 h 30
Venustiano Carranza	09	5284	Básica	16 h 45	17 h 00
Venustiano Carranza	09	5284	Contigua	16 h 45	17 h 00
Coyoacán	23	0479	Básica	17 h 38	17 h 55
DÉPOUILLEMENT					
Coyoacán	23	0370	Básica	18 h 15	21 h 30
Coyoacán	23	0370	Contigua	18 h 15	21 h 30

ANNEXE 7 : ITINÉRAIRE DE L'ÉQUIPE #3

Municipalité/ quartier	District	Section	Bureau de vote	Heure d'arrivée	Heure de départ
Álvaro Obregón	26	3430	Básica	7 h 40	9 h 20
Álvaro Obregón	26	3430	Contigua 1	7 h 50	9 h 20
Tlanepantla de Baz	15	4851	Básica	10 h 05	11 h 30
Tlanepantla de Baz	15	4851	Contigua 1	10 h 05	11 h 30
Tlanepantla de Baz	15	4851	Contigua 2	10 h 05	11 h 30
Tlanepantla de Baz	15	5013	Spécial	11 h 40	11 h 55
Tlanepantla de Baz	15	4838	Básica	12 h 15	12 h 25
Tlanepantla de Baz	15	4838	Contigua 1	12 h 15	12 h 25
Tlanepantla de Baz	15	4838	Contigua 2	12 h 15	12 h 25
Tlanepantla de Baz	15	4985	Básica	12 h 30	12 h 45
Tlanepantla de Baz	15	4985	Contigua 1	12 h 30	12 h 45
Tlanepantla de Baz	15	4987	Básica	12 h 55	13 h 05
Tlanepantla de Baz	15	4987	Contigua 1	12 h 55	13 h 05
Tlanepantla de Baz	15	4987	Contigua 2	12 h 55	13 h 05
Tlanepantla de Baz	15	4963	Básica	13 h 15	13 h 30
Tlanepantla de Baz	15	4963	Contigua 1	13 h 15	13 h 30
Tlanepantla de Baz	15	4963	Contigua 2	13 h 15	13 h 30
Tlanepantla de Baz	15	4975	Básica	13 h 35	13 h 45
Tlanepantla de Baz	15	4975	Contigua 1	13 h 35	13 h 45
Tlanepantla de Baz	15	4975	Contigua 2	13 h 35	13 h 45
Tlanepantla de Baz	15	4964	Básica	13 h 50	14 h 00
Tlanepantla de Baz	15	4964	Contigua 1	13 h 50	14 h 00
Tlanepantla de	15	4964	Contigua 2	13 h 50	14 h 00

Baz					
Tlanepantla de Baz	15	5120	Básica	14 h 08	14 h 15
Tlanepantla de Baz	15	5104	Básica	14 h 20	14 h 30
Tlanepantla de Baz	15	5104	Contigua	14 h 20	14 h 30
Tlanepantla de Baz	15	4967	Básica	14 h 40	14 h 55
Tlanepantla de Baz	15	4967	Contigua	14 h 40	14 h 55
Tlanepantla de Baz	15	4982	Básica	15 h 08	15 h 25
Tlanepantla de Baz	15	4982	Contigua	15 h 08	15 h 25
DÉPOUILLEMENT					
Álvaro Obregón	26	3430	Básica	17 h 35	21 h 30
Álvaro Obregón	26	3430	Contigua	17 h 35	21 h 30



Mission d'observation électorale de la COPA

LES PARLEMENTAIRES FÉLICITENT LE PEUPLE MEXICAIN POUR LE BON DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS LE JOUR DU SCRUTIN

Ville de Mexico, le 8 juin 2015 – Une délégation de la **Confédération parlementaire des Amériques (COPA)**, dirigée par M. Richard Merlini, député de l'Assemblée nationale du Québec (Canada), a observé les élections générales du 7 juin 2015.

Au cours de la journée du vote, les membres de la délégation se sont déplacés dans la capitale, Mexico, ainsi que dans l'État de Mexico, notamment dans la ville de Tlanepantla, afin d'observer le déroulement des élections dans près de quatre-vingts bureaux de vote. Malgré quelques signalements, les membres de la délégation ont constaté que la procédure électorale avait été respectée et que le scrutin s'était déroulé dans l'ordre. De plus, les membres de la délégation ont souligné le civisme des citoyens lors du scrutin. Enfin, les parlementaires ont également pu constater la transparence, la disponibilité ainsi que l'excellent travail du personnel électoral mandaté par l'Institut national électoral du Mexique, notamment en ce qui a trait à la bonne mise en œuvre des éléments de la réforme électorale de 2014.

Depuis son arrivée le 3 juin, en plus de l'observation réalisée dans les bureaux de vote, la délégation de la COPA a procédé à d'importantes rencontres avec des autorités des partis politiques en lice, avec des membres du conseil général de l'Institut national électoral, ainsi qu'avec des organisations de la société civile, dans le but de s'informer sur la situation politico-électorale prévalant dans le pays. Un rapport complet de la mission sera produit et remis aux autorités électorales du Mexique.

Il s'agit de la 15^e mission d'observation de la COPA qui, prenant une part de plus en plus active en matière d'observation électorale sur le continent américain, confirme son rôle stratégique dans le domaine de la consolidation de la démocratie. Fondée dans la ville de Québec en 1997, cette organisation réunit plus de 300 assemblées parlementaires d'États unitaires, fédéraux et fédérés, ainsi que des parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques.

- 30 -

Source et renseignements :

Patrick Giasson

Conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA

Secrétariat du Québec de la COPA

Tél. : + 1-418-571-9784

Courriel : copa@assnat.qc.ca



SECRÉTARIAT DU QUÉBEC DE LA COPA
1050, rue des Parlementaires, 4^e étage, Québec (Québec) Canada G1A 1A3
Téléphone : +418 644-2888 • Télécopieur : +418 643-1865
copa@assnat.qc.ca • www.copa.qc.ca